

Réf: Dossier 326708

Avis de constitution

SOCIETE « SERVAL AFRIQUE CI »

Siège ABIDJAN MARCORY MASSANARA, Lot 316, Ilot
7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 19 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SERVAL AFRIQUE CI »

Objet : BTP. prestation de services divers(mécanique général, groupe électrogène, menuiserie, plomberie, restauration, transport, exploitation de boulangerie, élevage et vente de bétail)
tous travaux de câblage et électricité
commerce, distribution de produits et matériels divers(bio médical, informatique, immobilier, vêtements, fourniture alimentaire), achat et vente de marchandise divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY MASSANARA, Lot 316, Ilot
7

Dirigeant(s) Mlle SOUMAHORO AHORO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06913 du 12/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42426/GTCA/RC/2024 du 12/07/2024

